



Sous-comité du train léger

Procès-verbal

N° de la réunion : 5
Date : le lundi 19 juin 2023
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Steve Desroches, président, Cathy Curry, vice-présidente, Tim Tierney, conseiller, Glen Gower, conseiller, Jeff Leiper, conseiller, Theresa Kavanagh, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Cette réunion se tiendra dans la salle Andrew-S.-Haydon au lieu de la salle Champlain. L'ordre du jour indiquant le nouvel emplacement de la réunion a été publié à nouveau le 15 juin 2023.

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 28 juin 2023 dans le rapport 5 du Sous-comité du train léger.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 16 juin 2023, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 19 juin 2023, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 4 du SCTL – le 26 mai 2023

Adopté

4. Direction générale des services de transport en commun

4.1 Préparation opérationnelle du train léger – Ligne Trillium

Dossier : ACS2023-TSD-RCP-0012 – À l'échelle de la ville

Les membres du personnel suivants résument les recommandations du rapport et répondent aux questions du Comité.

- Renée Amilcar, directrice générale, Services de transport en commun;
- Justin Kurosky, gestionnaire de programme, Transfert de la Ligne Trillium;
- Matt Pieters, gestionnaire, Systèmes du TLR;
- Dan Richardson, gestionnaire de programme, Planification opérationnelle;
- Katja Sostaric, planificatrice principale du transport en commun;
- Devon Dupuis, gestionnaire de projet, Systèmes d'information pour les clients – Étape 2;
- Joel Lemieux, gestionnaire, Centre de contrôle des opérations du transport en commun;
- Connie Gleason, gestionnaire de programme, Contrats liés au réseau ferroviaire;
- Carole-Anne Villemaire, gestionnaire de section, Opérations sur le terrain;
- Paul Treboutat, agent en chef de la sécurité;
- Duane Duquette, agent en chef adjoint de la sécurité;
- Ken Gordon, gestionnaire, Formation et Perfectionnement – Transport en commun.

Michael Morgan, directeur, Programme de construction du TLR, et Lisa Bishop-Spencer, directrice, Communications stratégiques et Relations extérieures, répondent aussi aux questions.

Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Le Comité n'a reçu aucune observation du public sur ce point.

Recommandation du rapport

Que le Sous-comité du train léger prenne connaissance du présent rapport.

Reçu

5. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

7. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

8. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

9. Levée de la séance

Prochaine réunion : le 29 septembre 2023

La séance est levée à 11 h 21.

Coordonnateur du comité

Président